

**FORMATION SUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE
BLANCHIMENT DES CAPITAUX, LE FINANCEMENT DU TERRORISME ET LA
PROLIFERATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE**

Contexte et justification	Le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération sont des menaces réelles qui peuvent nuire à la réputation d'un pays, d'une société et causer des dommages économiques et sociaux considérables. C'est pourquoi, il est important pour un pays et pour une société de mettre en place un dispositif LBC/FTP efficace qui fera l'objet d'une évaluation périodique.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre et retenir les obligations LBC/FTP à la charge des assujettis• Mettre en œuvre une organisation interne en vue du respect des obligations édictées• Mettre en place un dispositif opérationnel et des outils efficaces de contrôle de ce dispositif
Cibles	Correspondants LBC/FTP, Contrôleurs internes, auditeurs internes, contrôleurs de gestion, chargés de conformité, etc.
Lieu	En ligne sur la plateforme ZOOM
Durée	3 jours du mardi 08 au jeudi 10 octobre de 09h30 à 14h00

Tarif	250 000 FCFA
Animateur	Mor NGOM, Commissaire contrôleur des assurances, Correspondant Direction des assurances à la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF)
Méthodes pédagogiques	Présentation hautement interactive sur power point, échanges d'expériences et Cas pratiques
Programme	<ul style="list-style-type: none">I. L'organisation du dispositif<ul style="list-style-type: none">A. la désignation de correspondantsB. la formation et la sensibilisation du personnelII. l'opérationnalisation du dispositif<ul style="list-style-type: none">A. les procédures écrites de LBC/FTPB. la cartographie des risques de LBC/FTPC. les mesures préventives de surveillanceD. les déclarations de soupçon à la CENTIFE. la conservation des documentsF. les relations avec les tiersG. la surveillance du personnelH. le reporting (données statistiques)I. le rapport annuel LBC/FTPIII. le contrôle du dispositif<ul style="list-style-type: none">A. l'auto-évaluation à l'aide d'un questionnaireB. le contrôle interneC. l'audit interne du dispositif
Contact	Contacter Mademoiselle NDIAYE au (+221) 78 421 02 93 ou envoyer un mail à contact@cap.sn ou capn2021@gmail.com